



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 janvier 2012

SEANCE DU 16 JANVIER 2012

Délibération n° D20110642

PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE - VERSEMENT DE
SUBVENTIONS A HABITAT SUD DEUX-SEVRES POUR L'ANNEE 2012

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 18 janvier 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Josiane METAYER

Excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Josiane METAYER

Excusés :

Conseillers :

M. Alain BAUDIN
M. Guillaume JUIIN
Mme Gaëlle MANGIN

PRUS

**PROJET DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE - VERSEMENT
DE SUBVENTIONS A HABITAT SUD DEUX-SEVRES POUR L'ANNEE
2012**

Madame Josiane METAYER Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La convention signée avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et Sociale (ANRU) le 10 mai 2007, acte les engagements financiers de chacun des partenaires.

La Ville de NIORT participe au financement du logement social programmé par le bailleur social Habitat Sud Deux-Sèvres au titre de la rénovation urbaine du quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie, pour les opérations de construction, de réhabilitation et d'amélioration de la qualité de service.

Conformément aux inscriptions figurant à la matrice, le bailleur Habitat Sud Deux-Sèvres présente l'état des sollicitations financières à intervenir en 2012 auprès de la Ville de Niort.

Ainsi un montant de 434 357,10 € sera à verser à HSDS pour l'année 2012. Ces subventions se répartissent selon le tableau joint à la présente délibération.

De plus, il convient de rappeler que les subventions de la Ville de Niort sont forfaitaires et que les montants des subventions indiqués par opération ne peuvent donc fluctuer dans le cas de montants réels d'opération différents par rapport à ceux contractualisés dans la matrice financière.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à effectuer auprès de HSDS les versements de subvention au titre de l'année 2012 pour un montant de 434 357,10 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER